



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/748

Lancement de l'opération n° 60026004 "Accompagnement du plan de végétalisation sur les installations d'éclairage 2021-2026" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 00013

Direction de l'Eclairage Urbain

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/748 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60026004
"ACCOMPAGNEMENT DU PLAN DE VEGETALISATION
SUR LES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE 2021-2026" ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1,
PROGRAMME 00013 (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Adaptation de l'éclairage public au plan de végétalisation » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Accompagnement des travaux de voirie et végétalisation 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00013.

Dans le cadre du plan de végétalisation porté par la Ville de Lyon et la Métropole, une enveloppe a été inscrite au plan d'équipement afin d'accompagner cette action et d'adapter les installations d'éclairage public, en lien avec les plantations projetées.

En effet, le développement de la végétalisation peut impacter les installations d'éclairage public :

- soit par une redistribution des mâts d'éclairage, rendue nécessaire par la plantation d'arbres à proximité des luminaires, qui risque d'impacter l'efficacité lumineuse ;
- soit par la création d'une deuxième ligne d'éclairage sur le trottoir d'en face dans le cas de plantations particulièrement denses.

Les travaux qui en découlent prendront la forme de demandes de réalisation de travaux.

Cette opération, estimée à 1 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Accompagnement des travaux de voirie et végétalisation 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00013.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60026004 « Accompagnement du plan de végétalisation sur les installations d'éclairage 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Accompagnement des travaux de voirie et végétalisation 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00013.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00013, AP n° 2021-1, opération n° 60026004, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 512, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2021 : 200 000 €;
- 2022 : 200 000 €;
- 2023 : 200 000 €;
- 2024 : 200 000 €;
- 2025 : 200 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET